

# LES COÛTS DE SANTÉ DANS LE MONDE

Avec l'assurance internationale Ambassade, vous êtes couvert contre tous les aléas susceptibles de perturber votre expatriation, quelle que soit votre destination.



Laurent et sa famille vivent à **New-York** depuis deux ans. Après une crise cardiaque, les médecins préconisent à Laurent une opération du cœur. Quel est le montant de sa facture d'hospitalisation ?

> **75 800 USD**  
soit environ 58 640 €



Clive travaille à **Shanghai** depuis de nombreuses années. Un matin, il est victime d'un malaise sur son lieu de travail. Un collègue l'accompagne à l'hôpital. Combien coûtent ses analyses médicales ?

> **5 275 CNY**  
soit environ 652 €

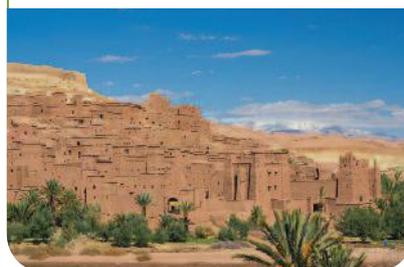
Leila s'est expatriée à **Londres** en 2015. Voyant une bosse apparaître au poignet, elle consulte un médecin qui procède à l'ablation du kyste. Combien aurait-elle du régler sans assurance ?

> **1 345 GBP**  
soit environ 1 675 €



Romain et Amélie se sont lancés dans un projet de grande envergure : acheter et rénover un riad à **Marrakech**. Pendant les travaux, Romain se bloque le dos. Combien coûtent ses séances de kinésithérapie ?

> **1 866 MAD**  
soit environ 168 €



Marco vit à **Sydney** depuis plus de 3 ans. En se rendant à un dîner chez des amis, il perd le contrôle de son véhicule et percute un poteau. À combien s'élèvent les frais d'ambulance et d'hospitalisation ?

> **21 760 AUD**  
soit environ 17 502 €



Les coûts affichés correspondent à des cas traités par notre Service Médical et sont indiqués à titre informatif, sans valeur contractuelle. Les taux de change utilisés sont ceux qui étaient en vigueur au moment où les soins ont été prodigués.

# COTISATIONS 2016 POUR LES FRAIS DE SANTÉ

## COTISATIONS ANNUELLES TTC 2016 EN EUROS POUR TOUTE DATE D'EFFET JUSQU'AU 16/12/2016

Pour connaître votre cotisation, vérifiez la zone dans laquelle se trouve votre pays d'expatriation. Si vous souhaitez une couverture valable dans le monde entier, les cotisations applicables sont celles de la zone 1.

**Zone 1 :** Bahamas (Îles), Canada, États-Unis, Japon, Suisse.

**Zone 2 :** Brésil, Chine, Hong Kong, Royaume-Uni, Russie, Singapour.

**Zone 3 :** Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Cambodge, Chili, Chypre, Croatie, Danemark, Émirats Arabes Unis, Espagne, Estonie, Féroé (Iles), Finlande, France, Géorgie, Gibraltar, Grèce, Hongrie, Indonésie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Lettonie, Liban, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malaisie, Malte, Mexique, Moldavie, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Saint Marin, Serbie-et-Monténégro, Slovaquie, Slovénie, Suède, Svalbard et Jan Mayen, Taiwan, Thaïlande, Ukraine, Vatican, Venezuela.

### Cas particulier de la France :

**Vous ne pouvez sélectionner la France comme pays d'expatriation principal. Toutefois, si vous souhaitez bénéficier d'une couverture de vos soins programmés en France, veuillez sélectionner la zone 3 (ou une zone supérieure : 1 ou 2 si votre pays d'expatriation principal se situe dans l'une de ces zones).**

Pour une expatriation en France, nous vous recommandons notre solution **Euro Cover +**.

**Zone 4 :** Tous les pays non listés dans les zones 1, 2 et 3.

## IMPORTANT

### > Les cotisations ci-après sont présentées pour un niveau de remboursement à 100% des frais réels.

Vous avez la possibilité de réduire votre cotisation en choisissant un niveau de remboursement à 90% ou 80% des frais réels pour les garanties Médecine courante-Maternité et Optique-Dentaire (les garanties Hospitalisation restent toutefois couvertes à 100% des frais réels).

### > Mode de calcul des cotisations à 90% ou 80% des frais réels :

**Calcul des cotisations à 90% des frais réels :** cotisation correspondant à la formule sélectionnée x 0,9  
(sauf Hospitalisation seule)

**Calcul des cotisations à 80% des frais réels :** cotisation correspondant à la formule sélectionnée x 0,8  
(sauf Hospitalisation seule)

> Le montant de la cotisation familiale est déterminé par l'âge de la personne la plus âgée.

> La limite d'âge à l'adhésion pour cette garantie est de 70 ans inclus.

Vous bénéficiez dès l'adhésion de garanties viagères : vous êtes couvert aussi longtemps que vous le souhaitez.



### Exemples de calcul de cotisation :

- > Alice (29 ans) s'expatrie aux États-Unis (zone 1). Elle choisit l'offre Extenso avec la formule Hospitalisation + Médecine courante-Maternité. Pour ne pas avoir de reste à charge, elle opte pour la formule à 100% des frais réels. Sa cotisation s'élève à 5 400 €/an.
- > Frédéric (36 ans), Lydia (34 ans) et Maxime (5 ans) vont vivre en Australie (zone 3). Frédéric souhaite une couverture complète pour sa famille. Il choisit l'offre Medium avec la formule Hospitalisation + Médecine courante-Maternité + Optique-Dentaire. Pour réduire sa cotisation, il opte pour un remboursement à 90% des frais réels. Sa cotisation annuelle est de 8 499,60 € (soit 9 444 € x 0,9).
- > Georges (62 ans) et Michèle (60 ans) passent une partie de leur retraite au Maroc (zone 4). En sélectionnant l'offre Medium avec la formule Hospitalisation seule, ils sont couverts en cas de pépin. La formule Hospitalisation seule est uniquement proposée à 100% des frais réels. Leur cotisation totale est de 4 380 €/an (1 920 € + 2 460 €).

# COTISATIONS ANNUELLES 2016 POUR LES FRAIS DE SANTÉ

ZONE <b>1</b>	ESSENTIELLE			MEDIUM			EXTENSO		
	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité + Optique Dentaire	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité + Optique Dentaire	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité + Optique Dentaire
< 21 ans	ind. 1 044 €	ind. 2 424 €	ind. 2 784 €	ind. 1 224 €	ind. 3 204 €	ind. 3 612 €	ind. 1 320 €	ind. 3 636 €	ind. 4 440 €
21 - 25 ans	ind. 1 320 € fam. 3 804 €	ind. 3 072 € fam. 8 988 €	ind. 3 504 € fam. 10 236 €	ind. 1 524 € fam. 4 464 €	ind. 4 020 € fam. 11 616 €	ind. 4 548 € fam. 13 200 €	ind. 1 680 € fam. 4 872 €	ind. 4 536 € fam. 13 116 €	ind. 5 580 € fam. 16 224 €
26 - 30 ans	ind. 1 500 € fam. 4 296 €	ind. 3 660 € fam. 10 092 €	ind. 4 188 € fam. 11 484 €	ind. 1 836 € fam. 4 992 €	ind. 4 776 € fam. 13 068 €	ind. 5 412 € fam. 14 832 €	ind. 1 968 € fam. 5 472 €	ind. 5 400 € fam. 14 760 €	ind. 6 720 € fam. 18 228 €
31 - 35 ans	ind. 1 812 € fam. 4 704 €	ind. 4 056 € fam. 11 052 €	ind. 4 524 € fam. 12 576 €	ind. 1 968 € fam. 5 472 €	ind. 5 172 € fam. 14 256 €	ind. 5 964 € fam. 16 236 €	ind. 2 208 € fam. 5 976 €	ind. 5 856 € fam. 16 128 €	ind. 7 308 € fam. 19 908 €
36 - 40 ans	ind. 1 968 € fam. 5 592 €	ind. 4 680 € fam. 13 152 €	ind. 5 412 € fam. 14 988 €	ind. 2 388 € fam. 6 516 €	ind. 6 084 € fam. 16 980 €	ind. 6 960 € fam. 19 308 €	ind. 2 580 € fam. 7 152 €	ind. 6 948 € fam. 19 200 €	ind. 8 628 € fam. 23 736 €
41 - 45 ans	ind. 2 112 € fam. 5 964 €	ind. 5 184 € fam. 14 004 €	ind. 5 808 € fam. 15 972 €	ind. 2 568 € fam. 6 948 €	ind. 6 588 € fam. 18 084 €	ind. 7 548 € fam. 20 604 €	ind. 2 808 € fam. 7 632 €	ind. 7 452 € fam. 20 448 €	ind. 9 228 € fam. 25 248 €
46 - 50 ans	ind. 2 604 € fam. 6 696 €	ind. 6 108 € fam. 15 732 €	ind. 6 948 € fam. 17 916 €	ind. 3 024 € fam. 7 812 €	ind. 7 908 € fam. 20 268 €	ind. 9 012 € fam. 23 100 €	ind. 3 336 € fam. 8 544 €	ind. 8 976 € fam. 22 920 €	ind. 11 064 € fam. 28 320 €
51 - 55 ans	ind. 3 396 € fam. 7 836 €	ind. 7 968 € fam. 18 480 €	ind. 9 084 € fam. 21 096 €	ind. 3 960 € fam. 9 192 €	ind. 10 272 € fam. 23 844 €	ind. 11 712 € fam. 27 144 €	ind. 4 308 € fam. 10 020 €	ind. 11 640 € fam. 26 976 €	ind. 14 376 € fam. 33 336 €
56 - 60 ans	ind. 4 128 € fam. 9 576 €	ind. 9 720 € fam. 22 596 €	ind. 11 088 € fam. 25 752 €	ind. 4 848 € fam. 11 232 €	ind. 12 576 € fam. 29 088 €	ind. 14 316 € fam. 33 156 €	ind. 5 268 € fam. 12 276 €	ind. 14 220 € fam. 32 940 €	ind. 17 532 € fam. 40 692 €
61 - 65 ans	ind. 5 244 € fam. 11 352 €	ind. 12 384 € fam. 26 688 €	ind. 14 088 € fam. 30 420 €	ind. 6 156 € fam. 13 284 €	ind. 15 984 € fam. 34 392 €	ind. 18 216 € fam. 39 216 €	ind. 6 744 € fam. 14 496 €	ind. 18 072 € fam. 38 952 €	ind. 22 332 € fam. 48 096 €
66 - 70 ans	ind. 6 744 €	ind. 15 840 €	ind. 18 024 €	ind. 7 848 €	ind. 20 448 €	ind. 23 268 €	ind. 8 604 €	ind. 23 124 €	ind. 28 548 €
> 70 ans	ind. 8 292 €	ind. 19 656 €	ind. 22 368 €	ind. 9 744 €	ind. 25 320 €	ind. 28 848 €	ind. 10 644 €	ind. 28 632 €	ind. 35 400 €

ZONE <b>2</b>	ESSENTIELLE			MEDIUM			EXTENSO		
	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité + Optique Dentaire	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité + Optique Dentaire	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité + Optique Dentaire
< 21 ans	ind. 648 €	ind. 1 620 €	ind. 1 884 €	ind. 780 €	ind. 2 112 €	ind. 2 436 €	ind. 864 €	ind. 2 448 €	ind. 3 024 €
21 - 25 ans	ind. 840 € fam. 2 232 €	ind. 2 052 € fam. 5 376 €	ind. 2 388 € fam. 6 240 €	ind. 984 € fam. 2 544 €	ind. 2 604 € fam. 6 828 €	ind. 3 060 € fam. 7 944 €	ind. 1 080 € fam. 2 916 €	ind. 3 084 € fam. 8 052 €	ind. 3 816 € fam. 9 948 €
26 - 30 ans	ind. 1 020 € fam. 2 736 €	ind. 2 424 € fam. 6 564 €	ind. 2 844 € fam. 7 644 €	ind. 1 140 € fam. 3 132 €	ind. 3 084 € fam. 8 340 €	ind. 3 600 € fam. 9 696 €	ind. 1 296 € fam. 3 528 €	ind. 3 756 € fam. 9 816 €	ind. 4 548 € fam. 12 108 €
31 - 35 ans	ind. 1 140 € fam. 3 048 €	ind. 2 664 € fam. 7 356 €	ind. 3 096 € fam. 8 592 €	ind. 1 296 € fam. 3 504 €	ind. 3 492 € fam. 9 336 €	ind. 3 984 € fam. 10 872 €	ind. 1 452 € fam. 3 960 €	ind. 3 984 € fam. 11 028 €	ind. 4 956 € fam. 13 584 €
36 - 40 ans	ind. 1 320 € fam. 3 300 €	ind. 3 216 € fam. 7 968 €	ind. 3 744 € fam. 9 276 €	ind. 1 524 € fam. 3 768 €	ind. 4 092 € fam. 10 116 €	ind. 4 656 € fam. 11 760 €	ind. 1 728 € fam. 4 284 €	ind. 4 800 € fam. 11 916 €	ind. 5 892 € fam. 14 664 €
41 - 45 ans	ind. 1 488 € fam. 3 600 €	ind. 3 624 € fam. 8 724 €	ind. 4 260 € fam. 10 164 €	ind. 1 728 € fam. 4 152 €	ind. 4 656 € fam. 11 100 €	ind. 5 496 € fam. 12 924 €	ind. 1 956 € fam. 4 704 €	ind. 5 460 € fam. 13 032 €	ind. 6 768 € fam. 16 080 €
46 - 50 ans	ind. 1 860 € fam. 4 212 €	ind. 4 440 € fam. 10 104 €	ind. 5 184 € fam. 11 748 €	ind. 2 112 € fam. 4 824 €	ind. 5 688 € fam. 12 852 €	ind. 6 588 € fam. 14 916 €	ind. 2 400 € fam. 5 448 €	ind. 6 696 € fam. 15 120 €	ind. 8 232 € fam. 18 672 €
51 - 55 ans	ind. 2 196 € fam. 4 584 €	ind. 5 304 € fam. 11 052 €	ind. 6 156 € fam. 12 900 €	ind. 2 520 € fam. 5 268 €	ind. 6 756 € fam. 14 028 €	ind. 7 812 € fam. 16 308 €	ind. 2 856 € fam. 5 952 €	ind. 7 932 € fam. 16 524 €	ind. 9 720 € fam. 20 376 €
56 - 60 ans	ind. 2 664 € fam. 5 592 €	ind. 6 468 € fam. 13 512 €	ind. 7 536 € fam. 15 744 €	ind. 3 048 € fam. 6 420 €	ind. 8 196 € fam. 17 100 €	ind. 9 540 € fam. 19 908 €	ind. 3 504 € fam. 7 296 €	ind. 9 660 € fam. 20 208 €	ind. 11 916 € fam. 24 876 €
61 - 65 ans	ind. 3 372 € fam. 7 020 €	ind. 8 196 € fam. 16 968 €	ind. 9 540 € fam. 19 728 €	ind. 3 876 € fam. 8 052 €	ind. 10 416 € fam. 21 456 €	ind. 12 108 € fam. 24 984 €	ind. 4 428 € fam. 9 168 €	ind. 12 240 € fam. 25 332 €	ind. 15 084 € fam. 31 224 €
66 - 70 ans	ind. 4 320 €	ind. 10 488 €	ind. 12 204 €	ind. 4 968 €	ind. 13 320 €	ind. 15 480 €	ind. 5 688 €	ind. 15 660 €	ind. 19 308 €
> 70 ans	ind. 5 376 €	ind. 12 972 €	ind. 15 096 €	ind. 6 168 €	ind. 16 464 €	ind. 19 152 €	ind. 6 996 €	ind. 19 428 €	ind. 23 928 €

# COTISATIONS ANNUELLES 2016 POUR LES FRAIS DE SANTÉ

ZONE <b>3</b>	ESSENTIELLE			MEDIUM			EXTENSO		
	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité + Optique Dentaire	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité + Optique Dentaire	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité + Optique Dentaire
< 21 ans	ind. 504 €	ind. 1 260 €	ind. 1 500 €	ind. 600 €	ind. 1 668 €	ind. 1 968 €	ind. 648 €	ind. 1 956 €	ind. 2 424 €
21 - 25 ans	ind. 636 € fam. 1 728 €	ind. 1 608 € fam. 4 236 €	ind. 1 908 € fam. 4 992 €	ind. 768 € fam. 1 968 €	ind. 2 052 € fam. 5 376 €	ind. 2 460 € fam. 6 360 €	ind. 828 € fam. 2 256 €	ind. 2 436 € fam. 6 348 €	ind. 3 060 € fam. 7 980 €
26 - 30 ans	ind. 792 € fam. 2 112 €	ind. 1 908 € fam. 5 172 €	ind. 2 280 € fam. 6 132 €	ind. 852 € fam. 2 424 €	ind. 2 436 € fam. 6 564 €	ind. 2 892 € fam. 7 764 €	ind. 996 € fam. 2 736 €	ind. 2 952 € fam. 7 740 €	ind. 3 648 € fam. 9 708 €
31 - 35 ans	ind. 852 € fam. 2 340 €	ind. 2 100 € fam. 5 772 €	ind. 2 484 € fam. 6 876 €	ind. 996 € fam. 2 712 €	ind. 2 760 € fam. 7 344 €	ind. 3 192 € fam. 8 700 €	ind. 1 140 € fam. 3 060 €	ind. 3 132 € fam. 8 688 €	ind. 3 972 € fam. 10 872 €
36 - 40 ans	ind. 1 020 € fam. 2 568 €	ind. 2 520 € fam. 6 264 €	ind. 3 000 € fam. 7 428 €	ind. 1 176 € fam. 2 916 €	ind. 3 252 € fam. 7 968 €	ind. 3 744 € fam. 9 444 €	ind. 1 344 € fam. 3 312 €	ind. 3 804 € fam. 9 384 €	ind. 4 740 € fam. 11 760 €
41 - 45 ans	ind. 1 164 € fam. 2 784 €	ind. 2 868 € fam. 6 876 €	ind. 3 408 € fam. 8 136 €	ind. 1 344 € fam. 3 216 €	ind. 3 660 € fam. 8 736 €	ind. 4 416 € fam. 10 356 €	ind. 1 500 € fam. 3 624 €	ind. 4 296 € fam. 10 260 €	ind. 5 412 € fam. 12 900 €
46 - 50 ans	ind. 1 428 € fam. 3 252 €	ind. 3 492 € fam. 7 956 €	ind. 4 140 € fam. 9 420 €	ind. 1 632 € fam. 3 720 €	ind. 4 476 € fam. 10 104 €	ind. 5 280 € fam. 11 952 €	ind. 1 848 € fam. 4 212 €	ind. 5 268 € fam. 11 892 €	ind. 6 588 € fam. 14 976 €
51 - 55 ans	ind. 1 692 € fam. 3 540 €	ind. 4 176 € fam. 8 676 €	ind. 4 932 € fam. 10 320 €	ind. 1 932 € fam. 4 080 €	ind. 5 316 € fam. 11 028 €	ind. 6 264 € fam. 13 080 €	ind. 2 208 € fam. 4 584 €	ind. 6 228 € fam. 12 996 €	ind. 7 812 € fam. 16 320 €
56 - 60 ans	ind. 2 064 € fam. 4 332 €	ind. 5 064 € fam. 10 620 €	ind. 6 024 € fam. 12 588 €	ind. 2 340 € fam. 4 956 €	ind. 6 468 € fam. 13 452 €	ind. 7 644 € fam. 15 960 €	ind. 2 712 € fam. 5 604 €	ind. 7 596 € fam. 15 888 €	ind. 9 540 € fam. 19 920 €
61 - 65 ans	ind. 2 616 € fam. 5 412 €	ind. 6 444 € fam. 13 344 €	ind. 7 644 € fam. 15 792 €	ind. 3 000 € fam. 6 216 €	ind. 8 208 € fam. 16 872 €	ind. 9 708 € fam. 20 028 €	ind. 3 408 € fam. 7 056 €	ind. 9 636 € fam. 19 920 €	ind. 12 096 € fam. 25 008 €
66 - 70 ans	ind. 3 348 €	ind. 8 244 €	ind. 9 768 €	ind. 3 828 €	ind. 10 476 €	ind. 12 384 €	ind. 4 380 €	ind. 12 324 €	ind. 15 492 €
> 70 ans	ind. 4 140 €	ind. 10 212 €	ind. 12 084 €	ind. 4 764 €	ind. 12 948 €	ind. 15 348 €	ind. 5 400 €	ind. 15 276 €	ind. 19 176 €

ZONE <b>4</b>	ESSENTIELLE			MEDIUM			EXTENSO		
	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité + Optique Dentaire	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité + Optique Dentaire	Hospitalisation seule	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité	Hospitalisation + Médecine courante-Maternité + Optique Dentaire
< 21 ans	ind. 396 €	ind. 1 080 €	ind. 1 296 €	ind. 492 €	ind. 1 440 €	ind. 1 704 €	ind. 576 €	ind. 1 728 €	ind. 2 160 €
21 - 25 ans	ind. 552 € fam. 1 560 €	ind. 1 368 € fam. 3 948 €	ind. 1 644 € fam. 4 740 €	ind. 624 € fam. 1 776 €	ind. 1 764 € fam. 4 992 €	ind. 2 136 € fam. 6 072 €	ind. 744 € fam. 2 124 €	ind. 2 172 € fam. 6 180 €	ind. 2 712 € fam. 7 716 €
26 - 30 ans	ind. 624 € fam. 1 716 €	ind. 1 620 € fam. 4 368 €	ind. 1 980 € fam. 5 304 €	ind. 744 € fam. 1 992 €	ind. 2 136 € fam. 5 580 €	ind. 2 568 € fam. 6 768 €	ind. 852 € fam. 2 340 €	ind. 2 580 € fam. 6 840 €	ind. 3 168 € fam. 8 592 €
31 - 35 ans	ind. 732 € fam. 1 896 €	ind. 1 776 € fam. 4 860 €	ind. 2 136 € fam. 5 892 €	ind. 828 € fam. 2 184 €	ind. 2 316 € fam. 6 180 €	ind. 2 856 € fam. 7 464 €	ind. 984 € fam. 2 592 €	ind. 2 856 € fam. 7 548 €	ind. 3 564 € fam. 9 468 €
36 - 40 ans	ind. 840 € fam. 2 196 €	ind. 2 136 € fam. 5 568 €	ind. 2 604 € fam. 6 744 €	ind. 972 € fam. 2 520 €	ind. 2 784 € fam. 7 056 €	ind. 3 348 € fam. 8 556 €	ind. 1 176 € fam. 2 988 €	ind. 3 360 € fam. 8 688 €	ind. 4 236 € fam. 10 896 €
41 - 45 ans	ind. 984 € fam. 2 496 €	ind. 2 424 € fam. 6 288 €	ind. 2 928 € fam. 7 620 €	ind. 1 080 € fam. 2 856 €	ind. 3 120 € fam. 8 016 €	ind. 3 768 € fam. 9 684 €	ind. 1 284 € fam. 3 348 €	ind. 3 816 € fam. 9 840 €	ind. 4 764 € fam. 12 324 €
46 - 50 ans	ind. 1 188 € fam. 2 916 €	ind. 2 964 € fam. 7 416 €	ind. 3 612 € fam. 8 988 €	ind. 1 308 € fam. 3 336 €	ind. 3 780 € fam. 9 432 €	ind. 4 596 € fam. 11 364 €	ind. 1 596 € fam. 3 960 €	ind. 4 644 € fam. 11 568 €	ind. 5 808 € fam. 14 460 €
51 - 55 ans	ind. 1 392 € fam. 3 216 €	ind. 3 516 € fam. 8 064 €	ind. 4 284 € fam. 9 780 €	ind. 1 596 € fam. 3 648 €	ind. 4 524 € fam. 10 272 €	ind. 5 412 € fam. 12 444 €	ind. 1 896 € fam. 4 332 €	ind. 5 532 € fam. 12 588 €	ind. 6 912 € fam. 15 816 €
56 - 60 ans	ind. 1 692 € fam. 3 900 €	ind. 4 296 € fam. 9 876 €	ind. 5 208 € fam. 11 964 €	ind. 1 920 € fam. 4 488 €	ind. 5 484 € fam. 12 564 €	ind. 6 624 € fam. 15 144 €	ind. 2 316 € fam. 5 292 €	ind. 6 720 € fam. 15 396 €	ind. 8 424 € fam. 19 296 €
61 - 65 ans	ind. 2 136 € fam. 4 584 €	ind. 5 448 € fam. 11 676 €	ind. 6 588 € fam. 14 148 €	ind. 2 460 € fam. 5 304 €	ind. 6 960 € fam. 14 796 €	ind. 8 400 € fam. 17 940 €	ind. 2 904 € fam. 6 240 €	ind. 8 496 € fam. 18 204 €	ind. 10 656 € fam. 22 812 €
66 - 70 ans	ind. 2 748 €	ind. 6 972 €	ind. 8 436 €	ind. 3 132 €	ind. 8 868 €	ind. 10 704 €	ind. 3 744 €	ind. 10 872 €	ind. 13 608 €
> 70 ans	ind. 3 420 €	ind. 8 640 €	ind. 10 440 €	ind. 3 924 €	ind. 10 980 €	ind. 13 236 €	ind. 4 620 €	ind. 13 464 €	ind. 16 860 €

## 2 > ASSISTANCE RAPATRIEMENT

En cas d'accident, de maladie ou de problèmes graves, cette garantie nous permet de vous venir en aide 24h/24 et 7j/7, sur simple appel téléphonique ou envoi de fax.

NATURE DES PRESTATIONS	NIVEAUX
<b>En cas d'accident ou de maladie :</b>	
Rapatriement médical ou transport sanitaire vers le centre hospitalier le mieux adapté ou vers le pays de nationalité (ou pays d'origine si différent)	100% des frais réels
Frais de recherche et de secours	jusqu'à 5 000 € par personne, jusqu'à 15 000 € par événement
Retour de l'assuré après consolidation dans le pays d'expatriation	billet aller simple en avion classe économique ou train 1 <sup>ère</sup> classe
Avance de frais médicaux en cas d'hospitalisation dans le pays d'expatriation*	jusqu'à 15 000 € d'avance
Présence d'un membre de la famille auprès de l'assuré hospitalisé plus de 6 jours s'il était seul sur place	billet A/R en avion classe économique ou train 1 <sup>ère</sup> classe et 80 €/nuît pendant 10 nuits
Recherche et envoi de médicaments introuvables sur place	100% des frais réels
Rapatriement des autres bénéficiaires en cas de rapatriement sanitaire de l'assuré	billet aller simple en avion classe économique ou train 1 <sup>ère</sup> classe
Accompagnement des enfants	billet A/R en avion classe économique ou train 1 <sup>ère</sup> classe
<b>En cas de décès de l'assuré :</b>	
Rapatriement du corps ou des cendres jusqu'au domicile	100% des frais réels
Prise en charge du cercueil de transport en cas de rapatriement aérien du corps	jusqu'à 1 500 €
Présence d'un proche auprès du défunt en cas d'inhumation sur place si l'assuré décédé était seul à être expatrié	billet A/R en avion classe économique ou train 1 <sup>ère</sup> classe et 50 €/nuît pendant 4 nuits
Rapatriement des autres bénéficiaires : les membres de la famille, conjoint et enfant(s), vivant avec l'assuré	billet aller simple en avion classe économique ou train 1 <sup>ère</sup> classe
<b>En cas de perte ou vol de papiers d'identité, bagages ou titre de transport :</b>	
Avance de fonds à l'étranger	jusqu'à 1 500 €
Avance d'un nouveau billet à l'étranger	billet aller simple en avion classe économique ou train 1 <sup>ère</sup> classe
Transmission de messages urgents	100% des frais réels
<b>En cas d'infraction involontaire à la législation d'un pays :</b>	
Honoraires d'avocat à l'étranger	jusqu'à 1 500 € par événement
Avance de caution pénale à l'étranger	jusqu'à 15 000 € par événement
<b>En cas de décès ou d'hospitalisation d'un membre de la famille :</b>	
Retour anticipé en cas de décès d'un membre de la famille dans le pays de nationalité	billet A/R en avion classe économique ou train 1 <sup>ère</sup> classe
Retour anticipé en cas d'hospitalisation supérieure à 5 jours d'un membre de la famille dans le pays de nationalité	billet A/R en avion classe économique ou train 1 <sup>ère</sup> classe
<b>En cas de difficulté de compréhension de la langue :</b>	
Traduction de documents légaux ou administratifs	jusqu'à 500 € par année d'assurance

\* si aucune souscription en parallèle d'une formule de la garantie frais de santé.

### COTISATIONS ANNUELLES TTC 2016 EN EUROS POUR TOUTE DATE D'EFFET JUSQU'AU 16/12/2016

LA LIMITE D'ÂGE À L'ADHÉSION POUR CETTE GARANTIE EST DE 70 ANS INCLUS	EUROPE ET PAYS MÉDITERRANÉENS	MONDE ENTIER
Individuel	213 €	351 €
Famille	441 €	789 €

**Europe et pays méditerranéens :** Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Égypte, Espagne, Estonie, Féroé (Îles), Finlande, France métropolitaine, Géorgie, Gibraltar, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Lettonie, Liban, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Maroc, Moldavie, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint Marin, Serbie-et-Monténégro, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Svalbard et Jan Mayen, Syrie, Territoire palestinien, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vatican.

### 3 > RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE ET ASSISTANCE JURIDIQUE

La garantie responsabilité civile couvre les conséquences financières des dommages dont vous seriez reconnu responsable au cours de la vie privée uniquement. Cependant, le trajet aller et retour entre le domicile et le lieu de travail est couvert. Vos enfants sont également assurés dans le cadre de leurs activités extrascolaires.

Cette garantie s'exerce lorsque la responsabilité d'un dommage causé à autrui <sup>voir définition</sup> pendant la durée du voyage et du séjour à l'étranger vous incombe ainsi qu'à toute personne pour laquelle vous devez répondre.

Un service d'informations juridiques, pratiques et administratives est associé à la garantie responsabilité civile vie privée.

NATURE DES PRESTATIONS	NIVEAUX
<b>En cas de dommages causés à autrui :</b>	
Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs	jusqu'à 7 500 000 € par sinistre et par année d'assurance
dont :	
Faute inexcusable <sup>voir définition</sup>	jusqu'à 300 000 € par victime jusqu'à 1 500 000 € par année d'assurance
Dommages matériels et immatériels consécutifs	jusqu'à 750 000 € par sinistre et par année d'assurance franchise <sup>voir définition</sup> de 150 € par sinistre
Dommages (y compris incendie, explosion et dégât des eaux causés aux bâtiments pris en location ou empruntés par l'assuré pour l'organisation de cérémonies familiales)	jusqu'à 150 000 € par sinistre et par année d'assurance franchise de 150 € par sinistre
<b>En cas de question/problème juridique :</b>	
Service d'informations juridiques, administratives et pratiques	entretiens téléphoniques ou échanges d'e-mails
Assistance juridique en cas de litige (défense pénale et recours)	jusqu'à 16 000 € par litige et par année d'assurance

#### DÉFINITIONS

- > **Autrui** : toute personne n'ayant pas la qualité d'assuré, les personnes assumant à titre occasionnel et gratuit la garde des enfants de l'assuré ou celle de ses animaux et les employés au service de l'assuré.
- > **Faute inexcusable** : faute exceptionnellement grave, sans volonté manifeste de nuire à un tiers.
- > **Franchise** : somme qui, dans le règlement d'un sinistre, reste à votre charge.

#### COTISATIONS ANNUELLES TTC 2016 EN EUROS PAR CONTRAT POUR TOUTE DATE D'EFFET JUSQU'AU 16/12/2016

LA LIMITE D'ÂGE À L'ADHÉSION POUR CETTE GARANTIE EST DE 64 ANS INCLUS	MONDE ENTIER HORS USA/CANADA	MONDE ENTIER
Par contrat :	186 €	240 €

#### Remarques :

- > la garantie responsabilité civile vie privée et assistance juridique doit être sélectionnée en complément d'une autre garantie du contrat,
- > le montant de la cotisation pour la garantie responsabilité civile et assistance juridique n'est fonction que du ou des pays de destination,
- > la cotisation est unique par contrat pour toutes les personnes assurées.

## 4 > CAPITAL DÉCÈS ET PERTE TOTALE ET IRRÉVERSIBLE D'AUTONOMIE

Cette garantie prévoit en cas de décès par maladie le versement d'un capital au(x) bénéficiaire(s) que vous désignez lors de votre adhésion. Le montant du capital versé est doublé si le décès résulte d'un accident.

Par ailleurs, le capital est intégralement versé en cas de perte totale et irréversible d'autonomie [voir définition](#).

### COTISATIONS ANNUELLES TTC 2016 EN EUROS PAR PERSONNE ASSURÉE POUR TOUTE DATE D'EFFET JUSQU'AU 16/12/2016

LA LIMITE D'ÂGE À L'ADHÉSION POUR CETTE GARANTIE EST DE 64 ANS INCLUS	18 À 30 ANS	31 À 35 ANS	36 À 40 ANS	41 À 45 ANS	46 À 50 ANS	51 À 55 ANS	56 À 60 ANS	61 À 64 ANS
<b>Capital décès minimum : 20 000 €* </b>	66 €	78 €	96 €	132 €	195 €	261 €	375 €	567 €
<b>Capital décès maximum : 400 000 €* </b>	1 320 €	1 560 €	1 920 €	2 640 €	3 900 €	5 220 €	7 500 €	11 340 €

\* doublé si décès par accident

#### Exemple de calcul de la cotisation :

Pour la sélection d'un capital décès d'un montant de 122 000 €, une personne âgée de 37 ans cotisera à hauteur de :  $(122\ 000\ € / 20\ 000\ €) \times 96\ € = 585,60\ €$  par an.

La règle de calcul est la suivante :

**(Capital décès souhaité / 20 000 €) x Cotisation correspondant à 20 000 € dans sa tranche d'âge.**

#### Remarques :

- > le montant du capital décès par maladie peut être fixé librement entre 20 000 € et 400 000 €,
- > la garantie capital décès et perte totale et irréversible d'autonomie peut être souscrite par le conjoint s'il est lui-même expatrié,
- > selon le montant du capital décès choisi, vous aurez à répondre aux formalités médicales suivantes :
  - capital décès de 20 000 à 150 000 € : Profil de santé,
  - capital décès de 150 001 à 250 000 € : Profil de santé + Rapport médical\*\* à faire compléter,
  - capital décès de 250 001 à 400 000 € : Profil de santé + Rapport médical\*\* à faire compléter, électrocardiogramme, analyses de sang et d'urines (nous consulter).

\*\* remboursé par APRIL International pour les moins de 60 ans

**Les sommes versées au titre de la garantie décès sont exonérées de droits de succession sous réserve des dispositions en vigueur.**

#### DÉFINITION

- > **Perte totale et irréversible d'autonomie** : inaptitude totale et irrémédiable médicalement constatée de l'assuré à tout travail ou occupation pouvant lui procurer gain ou profit et nécessitant l'assistance d'une tierce personne pour accomplir les actes de la vie ordinaire.

## 5 > INDEMNISATION ARRÊT DE TRAVAIL POUR RAISON MÉDICALE

Les garanties indemnités journalières et rente d'invalidité vous protègent des conséquences sur vos revenus d'une maladie ou d'un accident. La sélection de ces garanties assure le maintien du paiement d'une partie du salaire pendant une période déterminée.

La sélection de cette garantie implique la sélection préalable d'un capital décès. Le choix du niveau de l'indemnité journalière (entre 20 € et 200 €) est libre à condition de respecter les règles suivantes :

- > l'équivalent mensuel de l'indemnité journalière ne doit pas dépasser 100% du salaire net mensuel (70% de votre revenu net mensuel en cas de création d'entreprise ou de reprise d'activité depuis moins d'un an),
- > le montant de l'indemnité journalière sélectionnée est fonction du capital décès sélectionné ; exemple : pour 20 € d'indemnités journalières, le capital sélectionné doit être au minimum de 20 000 €.

Vous devez pouvoir justifier d'une activité professionnelle rémunérée en cas d'arrêt de travail.

### Indemnités journalières :

Les indemnités journalières peuvent être versées à compter du 31<sup>ème</sup> jour ou du 61<sup>ème</sup> jour selon l'option choisie et pour une durée maximale de 3 ans. Le nombre de jours d'indemnisation retenu pour un mois est systématiquement de 30 jours. La sélection de la garantie indemnités journalières vous fait bénéficier dès le 31<sup>ème</sup> jour ou le 61<sup>ème</sup> jour de la garantie exonération : en cas de difficultés financières dues à un arrêt de travail ouvrant droit normalement aux indemnités journalières, vous restez couvert gratuitement pour l'ensemble de votre régime de prévoyance. Cette garantie cesse à 65 ans.

### Rente d'invalidité :

La rente d'invalidité viagère vous protège en cas d'invalidité liée à une pathologie. L'indemnité journalière se convertit en une rente annuelle après 3 ans maximum de bénéfice de celle-ci. La rente est versée dès la consolidation et ceci jusqu'à la retraite et au plus tard jusqu'à 65 ans. Le montant de la rente est proportionnel au taux d'invalidité effectif.

## COTISATIONS ANNUELLES TTC 2016 EN EUROS PAR PERSONNE ASSURÉE POUR TOUTE DATE D'EFFET JUSQU'AU 16/12/2016

LA LIMITE D'ÂGE À L'ADHÉSION POUR CETTE GARANTIE EST DE 64 ANS INCLUS	20 € D'INDEMNITÉS JOURNALIÈRES AVEC UNE FRANCHISE DE 30 JOURS	20 € D'INDEMNITÉS JOURNALIÈRES AVEC UNE FRANCHISE DE 60 JOURS
Capital décès minimum à sélectionner <i>soit l.J. choisie x 1 000</i>	20 000 €	20 000 €
Rente annuelle maximale <i>soit l.J. choisie x 360</i>	7 200 €	7 200 €
de 18 à 30 ans	210 €	186 €
de 31 à 35 ans	225 €	195 €
de 36 à 40 ans	291 €	258 €
de 41 à 45 ans	387 €	336 €
de 46 à 50 ans	591 €	513 €
de 51 à 55 ans	684 €	594 €
de 56 à 60 ans	786 €	681 €
de 61 à 64 ans	903 €	780 €

### Exemple de calcul de la cotisation :

Une personne de 40 ans voulant 62 € d'l.J. avec 30 jours de franchise devra s'acquitter de :  
 $(62 \text{ €} / 20 \text{ €}) \times 291 \text{ €} = 902,10 \text{ € par an.}$

### Remarques :

- > la garantie indemnisation arrêt de travail pour raison médicale peut être souscrite par le conjoint s'il est lui-même expatrié,
- > selon les montants de l'indemnité journalière/la rente d'invalidité choisis, vous aurez à répondre aux formalités médicales suivantes :
  - de 20 à 80 € d'indemnité journalière : Profil de santé,
  - de 81 à 100 € : Profil de santé + Rapport médical\* à faire compléter,
  - de 101 à 200 € : Profil de santé + Rapport médical\* à faire compléter + électrocardiogramme + analyses de sang et d'urines (nous consulter).

\* remboursé par APRIL International pour les moins de 60 ans

# FONCTIONNEMENT DU CONTRAT

## INFORMATIONS PRATIQUES AVANT DE SOUSCRIRE

DÉCOUVREZ  
EN VIDÉO LE CONTRAT  
AMBASSADE



### À QUI S'ADRESSE LE CONTRAT ?

Peut être couverte par le contrat toute personne expatriée âgée de 0 à 70 ans inclus et n'habitant pas en France ou dans les D.R.O.M. La limite d'âge à l'adhésion est de 64 ans inclus pour les garanties responsabilité civile vie privée et assistance juridique, capital décès/perte d'autonomie et indemnisation arrêt de travail pour raison médicale.

#### Remarques :

- > l'adhésion s'établit à titre individuel ou familial (sauf garanties capital décès et perte totale et irréversible d'autonomie et indemnisation arrêt de travail pour raison médicale qui ne s'établissent qu'à titre individuel) ;
- > la cotisation pour la garantie responsabilité civile et assistance juridique est unique quel que soit le nombre de personnes au contrat ;
- > le Profil de santé joint n'est pas à compléter si seules les garanties assistance rapatriement et responsabilité civile et assistance juridique sont sélectionnées ;
- > pour toute nouvelle adhésion à partir de 60 ans, une visite médicale à vos frais est obligatoire et un Rapport médical fourni sur demande par APRIL International doit être complété (uniquement pour les garanties frais de santé, capital décès et perte totale et irréversible d'autonomie et indemnisation arrêt de travail pour raison médicale).

### OÙ SUIS-JE COUVERT ?

#### Pour la garantie frais de santé :

**En zone tarifaire 1** : les garanties sont acquises à l'année dans le monde entier (y compris dans votre pays de nationalité).

**En zone tarifaire 2** : les garanties sont acquises à l'année dans les pays des zones 2, 3 et 4 (y compris dans votre pays de nationalité s'il se situe en zone 2, 3 ou 4). Les garanties sont également valables en cas d'accident ou de maladie inopinée lors de séjours temporaires de moins de 90 jours consécutifs en zone 1 (y compris dans votre pays de nationalité si celui-ci se trouve dans cette zone).

**En zone tarifaire 3** : les garanties sont acquises à l'année dans les pays des zones 3 et 4 (y compris dans votre pays de nationalité s'il se situe en zone 3 ou 4). Les garanties sont également valables en cas d'accident ou de maladie inopinée lors de séjours temporaires de moins de 90 jours consécutifs en zones 1 et 2 (y compris dans votre pays de nationalité si celui-ci se trouve dans l'une de ces zones).

**En zone tarifaire 4** : les garanties sont acquises à l'année dans les pays de la zone 4 (y compris dans votre pays de nationalité s'il se situe en zone 4). Les garanties sont également valables en cas d'accident ou de maladie inopinée lors de séjours temporaires de moins de 90 jours consécutifs en zones 1, 2 et 3 (y compris dans votre pays de nationalité si celui-ci se trouve dans l'une de ces zones).

#### Pour la garantie assistance rapatriement :

**En zone Europe et pays méditerranéens** : les garanties sont acquises à l'année dans cette zone (y compris dans votre pays de nationalité s'il se situe dans cette zone). Les garanties sont également acquises lors de séjours temporaires de moins de 90 jours consécutifs dans le reste du monde (y compris dans votre pays de nationalité).

**En zone Monde entier** : les garanties sont acquises à l'année dans le monde entier (y compris dans votre pays de nationalité). En cas de rapatriement décidé par APRIL International Assistance hors de la zone tarifaire choisie, la garantie frais de santé reste acquise si elle a été sélectionnée.

#### Pour la garantie responsabilité civile vie privée et assistance juridique :

**Zone Monde entier hors USA/CANADA** : les garanties sont acquises à l'année dans le monde entier hors USA/ Canada et hors de votre pays de nationalité. Les garanties sont également acquises lors de séjours temporaires de moins de 90 jours consécutifs aux USA, au Canada ainsi que dans votre pays de nationalité.

**Zone Monde entier** : les garanties sont acquises à l'année dans le monde entier hors de votre pays de nationalité. Les garanties sont également acquises lors de séjours temporaires de moins de 90 jours consécutifs dans votre pays de nationalité.

#### Pour les garanties capital décès, perte totale et irréversible d'autonomie et indemnisation arrêt de travail pour raison médicale :

Les garanties sont acquises dans votre pays d'expatriation et lors de séjours temporaires de moins de 90 jours consécutifs en dehors de votre pays d'expatriation.

#### Remarque :

**En fonction d'événements qui pourraient s'y dérouler, la couverture pour certains pays est soumise à l'acceptation préalable d'APRIL International.**

La liste complète des pays exclus est disponible sur [www.april-international.com](http://www.april-international.com) ou sur simple demande au + 33 (0)1 73 02 93 93. Cette liste de pays exclus est susceptible de varier.

# FONCTIONNEMENT DU CONTRAT (SUITE)

## INFORMATIONS PRATIQUES AVANT DE SOUSCRIRE

### À PARTIR DE QUAND SUIS-JE COUVERT ?

Les garanties prennent effet, au plus tôt, le 16 du mois ou le 1<sup>er</sup> du mois suivant la réception de votre Demande d'adhésion complétée, du paiement de la cotisation, des documents complémentaires éventuellement demandés et sous réserve de notre acceptation médicale.

### JUSQU'À QUAND SUIS-JE COUVERT ?

L'adhésion est conclue pour une durée minimale d'un an (sauf stipulation contraire) et peut être dénoncée à chaque échéance annuelle avec un préavis de deux mois. Sinon, elle est reconduite automatiquement.

Les garanties cessent automatiquement :

- > lorsque la limite d'âge est atteinte :
  - **21 ans** pour les enfants à charge pour la garantie frais de santé (26 ans s'ils poursuivent des études) et **31 ans** pour la garantie assistance rapatriement ;
  - **65 ans** pour les garanties responsabilité civile vie privée et assistance juridique, capital décès/perte d'autonomie et indemnisation arrêt de travail pour raison médicale ;
  - **71 ans** pour la garantie assistance rapatriement ;
- > en cas de non paiement ;
- > lorsque vous n'êtes plus expatrié, sur présentation d'un document officiel en attestant.

### COMMENT ADHÉRER ?

#### 1 PAR COURRIER

- > Complétez et signez la Demande d'adhésion ci-jointe.
- > L'assuré principal, son conjoint assuré et ses enfants majeurs assurés doivent compléter et signer le Profil de santé (sauf en cas de sélection des seules garanties assistance rapatriement et responsabilité civile vie privée et assistance juridique).
- > Joignez à la Demande d'adhésion et au Profil de santé le règlement correspondant à la 1<sup>ère</sup> cotisation :
  - par chèque en € à l'ordre d'APRIL International Expat, **ou**
  - en sélectionnant l'option « paiement par carte bancaire » sur la Demande d'adhésion, **ou**
  - effectuer le 1<sup>er</sup> virement (inclure une copie de l'ordre de virement).
- > Complétez le mandat de prélèvement SEPA si vous souhaitez régler vos cotisations suivantes par prélèvement automatique sur un compte en euro (pays acceptés : France, Monaco et Allemagne) et joignez un RIB à votre envoi.
- > Envoyez votre dossier à : APRIL International Expat - Service Adhésions Individuelles - 110, avenue de la République CS 51108 - 75127 Paris Cedex 11 - FRANCE.

#### 2 EN LIGNE

Vous pouvez également souscrire en ligne, vous recevrez alors dans les minutes qui suivent tous les documents de votre contrat (y compris votre attestation d'assurance) par email.

#### 3 Dès validation de votre Demande d'adhésion, vous recevez :



VOTRE  
CERTIFICAT D'ADHÉSION  
VALANT ATTESTATION  
D'ASSURANCE,



VOS  
CONDITIONS GÉNÉRALES  
DÉTAILLANT  
LE FONCTIONNEMENT  
DE VOTRE CONTRAT,



VOTRE CARTE D'ASSURÉ  
REPRENANT LES NUMÉROS  
D'URGENCE À COMPOSER  
NOTAMMENT EN CAS  
DE BESOIN D'ASSISTANCE OU  
AVANT UNE HOSPITALISATION,



VOTRE GUIDE ASSURÉ,  
RÉSUMANT  
LE FONCTIONNEMENT  
DE VOTRE CONTRAT  
ET TOUTS LES CONTACTS  
UTILILES.

# DES SERVICES ASSOCIÉS À VOS GARANTIES

## POUR SIMPLIFIER VOS DÉMARCHES AU QUOTIDIEN !



### VOTRE ESPACE CLIENT EN LIGNE

**INTUITIF ET RAPIDE, IL VOUS FACILITE LA VIE !**

En quelques clics, depuis votre **ordinateur, tablette** ou **smartphone**, vous accédez :

- > à tous vos documents et contacts utiles (attestation d'assurance, carte d'assuré, conditions générales...),
- > à vos informations bancaires et coordonnées personnelles,
- > à vos remboursements, si vous êtes l'assuré(e),
- > au détail de vos cotisations, si vous êtes le souscripteur du contrat,
- > au service Easy Claim, qui vous permet d'envoyer vos demandes de remboursement en quelques clics.



### DES APPLIS MOBILES

#### NOUVEAU : EASY CLAIM

**SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES EN ENVOYANT VOS DEMANDES DE REMBOURSEMENT VIA L'APPLI !**

Vous pouvez utiliser Easy Claim pour transmettre toutes vos factures jusqu'à 400 €. Il vous suffit :

- > de télécharger l'appli et vous authentifier avec votre identifiant Espace Client,
- > de renseigner le bénéficiaire, la date et le montant des soins,
- > d'ajouter les photos de vos factures et prescriptions médicales,
- > d'envoyer votre demande de remboursement en 1 clic (vous conservez les originaux).

#### APRIL EXPAT

**POUR VOUS AIDER À PRÉPARER VOTRE EXPATRIATION ET VOUS ACCOMPAGNER UNE FOIS SUR PLACE**

Un guide pays, des expressions courantes et des termes médicaux en 13 langues, une check-list, les coordonnées de professionnels de santé dans le monde et les numéros d'urgence locaux.

Nos applis sont disponibles gratuitement sur l'**Apple Store**, **Google Play** et **Microsoft Store**.



### LE SUIVI DE VOTRE CONTRAT

Après votre adhésion, notre service Suivi Client est à votre disposition pour toute évolution relative à votre contrat.

Vous pouvez :

- > adapter le niveau de vos garanties à vos besoins tout au long de la vie de votre contrat,
- > ajouter un ayant droit,
- > déclarer un nouveau-né,
- > souscrire de nouvelles options,
- > signaler une nouvelle adresse ou de nouvelles coordonnées bancaires,
- > apporter toute autre modification à votre couverture.

Pour le suivi de votre contrat, vous pouvez contacter notre équipe : Tél : +33 (0)1 73 02 93 93  
E-mail : [suiviclient.expat@april-international.com](mailto:suiviclient.expat@april-international.com)

### VOTRE CARTE D'ASSURÉ ELLE COMPORTE LES NUMÉROS D'URGENCE, JOIGNABLES 24H/24 ET 7J/7, POUR :

- > bénéficier du règlement direct de vos frais en cas d'hospitalisation,
- > déclencher les services d'assistance en cas d'urgence,
- > accéder aux services de 1<sup>er</sup> avis médical, de soutien psychologique et d'assistance juridique.

Elle facilite notamment votre admission dans un établissement de soins, en cas d'hospitalisation urgente. Afin de simplifier vos démarches, cette carte reprend vos nom, prénom(s) et numéro de contrat.



# APRIL, CHANGER L'IMAGE DE L'ASSURANCE

PRÉSENCE  
INTERNATIONALE  
DANS 34 PAYS

APRIL, groupe international de services en assurance, a choisi l'innovation comme moteur de son développement, en regardant l'assurance avec les yeux du client. Ce parti-pris, qui requiert audace et simplicité, lui a permis de devenir en moins de 20 ans, le 1<sup>er</sup> courtier grossiste en France et d'être un acteur de référence à l'échelle internationale avec une implantation dans 34 pays.

Plus de 3 800 collaborateurs assurent, conseillent, conçoivent, gèrent et distribuent des solutions d'assurances et des prestations d'assistance pour les particuliers, les professionnels et les entreprises, soit quelque 6 millions d'assurés. APRIL a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 766,3 M€.

## APRIL INTERNATIONAL, SPÉCIALISTE DE L'ASSURANCE INTERNATIONALE DEPUIS PRÈS DE 40 ANS

### NOS ENGAGEMENTS

- › Une haute qualité de gestion avec 3 bureaux à Paris, Bangkok et Mexico
- › Des équipes multilingues à votre disposition
- › Des contrats clairs, lisibles, assortis de nombreux services

### À chaque situation d'expatriation sa solution d'assurance internationale

Que vous soyez étudiant, stagiaire, à la recherche d'un programme vacances-travail, salarié ou retraité, que vous partiez seul ou en famille, APRIL International vous accompagne durant votre expérience internationale avec une gamme complète et modulable de solutions d'assurance, adaptées à chaque profil d'expatrié et à chaque budget.

CONTACTEZ VOTRE ASSUREUR-CONSEIL :

**Assurance Nouveau Départ**  
**Corinne HARRARI**

6 rue Denis Poisson  
75017 Paris

☎ : 0628414158

☎ : 0171605461

✉ : [corinne@assurance-nouveau-depart.com](mailto:corinne@assurance-nouveau-depart.com)

🌐 : [www.assurance-nouveau-depart.com/](http://www.assurance-nouveau-depart.com/)

156017



**assurance-nouveau-depart**  
Courtier en Assurance

april international | expat

Siège social :

110, avenue de la République - CS 51108 - 75127 Paris Cedex 11 - FRANCE

Tél. : +33 (0)1 73 02 93 93 - Fax : +33 (0)1 73 02 93 90

E-mail : [info.expats@april-international.com](mailto:info.expats@april-international.com) - [www.april-international.com](http://www.april-international.com)

S.A. au capital de 200 000€ - RCS Paris 309 707 727

Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr))

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 61, rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE.

Produit conçu et géré par APRIL International Expat et assuré par Axéria Prévoyance (pour les garanties frais de santé et prévoyance), ACE Europe (pour les garanties assistance rapatriement et responsabilité civile vie privée) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique).



L'assurance n'est plus ce qu'elle était.